

l'ONU. Abordant divers aspects de la réalité sud-africaine, il a cité un extrait du rapport annuel du Secrétaire général :

(...) *l'apartheid* est beaucoup plus qu'un problème de violation des droits de l'homme. C'est un problème ayant de profondes racines raciales, politiques et économiques, qui compromet la stabilité et la sécurité de toute une région.

Relativement aux mesures prises par le Canada contre l'Afrique du Sud, M. McLean a déclaré :

Dans notre esprit, les sanctions prises jusqu'à présent ont pour but de persuader, et de convertir, non pas de punir ou de détruire. Elles ne sont pas une fin en soi, mais un moyen, avant qu'il ne soit trop tard, d'inciter Prétoria à modifier ses politiques, à démanteler l'apartheid et à négocier la mise en place d'un gouvernement qui soit vraiment représentatif. ¹

Dans la réponse qu'il a donnée en décembre 1986 au rapport du Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada, le gouvernement a dit préférer pour le moment une politique d'étatisme pour l'imposition de sanctions limitées contre l'Afrique du Sud. En ce qui concerne les programmes d'aide canadiens, Ottawa envisage d'autres politiques qui permettraient de renforcer les institutions sociales, économiques et politiques des Noirs. ² Enfin, le gouvernement s'est dit convaincu que l'intensification du dialogue avec les dirigeants d'organismes politiques noirs d'Afrique du Sud devrait faire partie intégrante de la stratégie arrêtée par le Canada pour démanteler *l'apartheid*.

En janvier 1987, le premier ministre Brian Mulroney a visité le Zimbabwe et le Sénégal. Pendant son séjour au Zimbabwe, il s'est réuni avec trois dirigeants des pays limitrophes, à savoir M. Robert Mugabe du Zimbabwe, M. Kenneth Kaunda de la Zambie, et M. Quett Masire du Botswana. Pressé par ses hôtes d'accepter la nécessité d'une action violente

¹ MAE, *Déclarations et discours*, 6 novembre 1986.

² MAE, *Les relations extérieures du Canada*, Réponse du gouvernement du Canada au Rapport du Comité mixte spécial, déc. 1986, p. 77.